



**Partenaire
institutionnel du
salon des maires 2018**



**Association française de
l'éclairage**

Dossier de presse 2018

Association à but non lucratif représentant la France dans les instances de normalisation nationales et internationales, l'Association française de l'éclairage (AFE) est une association dont les recommandations sont utilisées comme référence dans le Code du travail, les textes officiels et les appels d'offres. Ses adhérents, collectivités et professionnels, gèrent plus de 5 millions de points lumineux en éclairage public.

www.afe-eclairage.fr

Pourquoi une association sur l'éclairage et la lumière ?

Si 80 % des informations que nous recevons quotidiennement passent par la lumière et l'éclairage, leur influence ne se limite pas à notre vision. La lumière et l'éclairage conditionnent profondément notre santé (croissance, myopie, sommeil...), notre sécurité (ex : *la quasi-totalité de la population présente une baisse de l'acuité visuelle à partir de 50 ans...*) et notre vie économique (productivité, chiffres d'affaires...).

L'Association française de l'éclairage a été fondée pour définir les meilleures pratiques issues du terrain en la matière et garantir le bien des usagers.

Pourquoi la France doit-elle prendre son éclairage en main dès aujourd'hui ?

- Parce que la science de l'éclairage et de la lumière a considérablement évolué
- Parce que les nouvelles technologies nous ont fait entrer dans une nouvelle ère
- Parce que la capacité à limiter l'impact environnemental n'a jamais été aussi grande
- Parce que l'énergie va être de plus en plus chère

Les chiffres de l'éclairage

80 %

C'est le nombre de lampes d'éclairage public qui auraient dû être remplacées en Europe entre 2012 et 2017 du fait de la réglementation européenne

4 millions

Ce sont les tonnes de CO₂ rejetées chaque année pour rien par les installations tertiaires obsolètes (80 % des installations actuelles sont non conformes)

90 %

A partir de 50 ans, la quasi-totalité de la population présente une baisse des capacités visuelles, nécessitant une adaptation de l'éclairage

9,3 €/habitant

C'est ce que coûtait l'éclairage public aux particuliers des communes de + 500 habitants (soit 85 kWh/habitant) en 2014

90 millions

C'est le nombre de luminaires urbains en Europe dont 75 % ont plus de 25 ans. La France compte près de 10 millions de points lumineux d'éclairage public

Le marché de l'éclairage

1 milliard d'euros

C'est ce que les collectivités devront investir dans les années à venir du fait des réglementations françaises et européennes, quelle que soit la durée d'éclairage pratiquée

2,3 milliards d'euros

C'est ce que représente le marché français de l'éclairage

100 milliards de dollars

C'est la part de ce que pourraient représenter les LED en 2020 sur le marché mondial

56 milliards de dollars

C'est ce que représentera le marché mondial de l'éclairage intelligent d'ici à 2020

400 millions d'euros

C'est ce que dépensent les collectivités locales en France pour leur éclairage extérieur

9 milliards d'euros

C'est ce que coûterait la rénovation complète du parc urbain français

L'Association française de l'éclairage, plus de 85 ans d'histoire

Depuis plus de 85 ans, l'Association française de l'éclairage (AFE) est une association loi 1901 à but non lucratif représentant la France dans les instances de normalisation nationales et internationales. Ses recommandations sont utilisées comme référence dans le Code du travail, les textes officiels et les appels d'offres. Ses adhérents, collectivités et professionnels, gèrent plus de 5 millions de points lumineux en éclairage public.

Santé et environnement

L'AFE assure une veille sanitaire par un Collège de médecins et chercheurs (Collège Santé de l'AFE) sur les effets de la lumière sur l'homme et sur la biodiversité. A partir de ces travaux, l'AFE définit des recommandations reprises dans le code du travail. Elle participe aux travaux nationaux et est régulièrement sollicitée par les médias pour s'exprimer sur les sujets des effets de la lumière sur l'homme.

Ses partenariats avec des organismes comme l'Institut de la Vision et l'AsnaV lui permettent de travailler sur des sujets aussi variés que les limites acceptables de luminance au travail, la DMLA, la relation lumière et Alzheimer, la déficience visuelle et l'accessibilité, les troubles du sommeil, les nuisances lumineuses ...



Conférence du Collège Santé de l'AFE sur les effets biologiques de la lumière sur le développement de l'homme

Collectivités, institutions et professionnels

Collectivités (deux groupes dédiés et composés uniquement des responsables éclairage des collectivités françaises, élus, syndicats d'énergie...), institutions, Etat et professionnels sont réunis au sein de l'AFE pour partager leurs retours d'expérience et les meilleures pratiques. Son ancrage territorial, via ses 15 délégations en région, permet à l'association de fédérer et de travailler avec l'ensemble des parties prenantes sur les meilleures pratiques de l'éclairage issues du terrain dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire.

Une approche mise en exergue via les Trophées de l'éclairage exemplaire AFE / ID Efficience Territoriale©, organisés en partenariat avec le Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT), la FNCCR - Territoires d'énergie, les techniciens territoriaux de France (ATTF), l'éco-organisme Récyclum et Lux, la revue de l'éclairage.

Enfin l'Association regroupe les chercheurs et techniciens nationaux et internationaux qui lui donnent une expertise scientifique et technique reconnue.



Colloque AFE/FNCCR « Financement, nouvelle organisation des compétences et retours d'expérience des collectivités »

Réglementation et normalisation

L'AFE définit des recommandations, en éclairage intérieur comme en éclairage extérieur, reprises dans le Code du travail et dans les textes officiels. Elle apporte également son expertise dans les travaux nationaux (Santé, CEE...).

L'Association française de l'éclairage représente la France dans les instances de normalisation nationales (AFNOR) et internationales (CEN et CIE, via le CIE-France). Elle assure ainsi la Présidence de la Commission « Eclairagisme » X90X de l'AFNOR pour les bonnes pratiques de l'éclairage et la liaison avec la Commission U17 « Installations électriques extérieures ».

Formation et orientation

L'AFE dispense des formations qui sont utilisées comme référence dans les appels d'offres et offres d'emplois en éclairage intérieur comme en éclairage extérieur. Respectant la charte de neutralité de l'Association, ces formations, référencées Datadock, sont dispensées aux acteurs publics et privés.

L'AFE aide également les jeunes, via son Comité Junior, à s'orienter et s'insérer professionnellement ainsi qu'à maîtriser les nouvelles technologies. Elle a signé plusieurs conventions avec des établissements d'enseignement.

Les missions de l'AFE

L'Association centre ses actions pour l'intérêt général autour de quatre axes : informer, organiser, former et guider la jeune génération. Ses différentes actions sont pensées pour aider chaque public : les décideurs et gestionnaires, les professionnels et le grand public.

DEVELOPPER UN LANGAGE COMMUN DE L'ECLAIRAGE

Informer

L'Association édite plusieurs documents (Points de vue techniques, fiches synthétique, vidéos, posters, guides et recommandations...) répondant aux problématiques de chaque public. **Les guides et recommandations de l'AFE sont utilisés comme référence dans les textes et documents officiels.**



E-LEARNING



Pour le grand public, des outils spécifiquement créés expliquent les fondamentaux de l'éclairage et répondant aux questions : comment choisir une lampe ? Quel éclairage, pour quelle pièce ?... Ces informations sont concentrées, entre autres, dans une vidéo pédagogique gratuite, le e-learning.

Organiser

Chaque année, l'AFE organise et participe à **une cinquantaine d'événements partout en France** : des conférences, mais aussi des colloques avec les collectivités, les professionnels... afin d'être au plus près de la réalité de l'éclairage. Pour chaque sujet, l'AFE dépêche des experts reconnus dans leur domaine de compétences.

Tous les deux ans, l'association organise les **Journées nationales de la lumière de l'AFE**. Rassemblement de tous les acteurs (Etat, élus, institutionnels, professionnels...), ces journées livrent **un état des lieux de la science, des enjeux et du quotidien de l'éclairage**. C'est LE rendez-vous biennuel de l'éclairage et de la lumière.

Former

L'AFE a créé un centre de formation : le Centre de Formation et de Perfectionnement en Eclairage (CFPE). Le CFPE est un centre de formation agréé depuis plus de 35 ans délivrant des formations diplômantes et qualifiantes, dont le contenu est élaboré par l'Association française de l'éclairage. Une garantie d'expertise et de neutralité qui vaut aux formations du CFPE d'être utilisées comme référence dans les appels d'offres et offres d'emploi en éclairage intérieur comme en éclairage extérieur.

Guider la jeune génération



Parce que la pénurie en matière de formation et d'aide à l'orientation pour les jeunes dans le domaine de l'éclairage est importante, l'AFE a lancé son Comité Junior. Celui-ci a pour mission, entre autres, de **favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes** : recensement du marché du travail..., mais aussi de les guider dans les nouvelles technologies. L'Association a également signé plusieurs **conventions avec des établissements d'enseignement**.

Ils soutiennent l'AFE



Contacts

Contact presse

Emeline Mas
Chargée de communication
emas@afe-eclairage.fr
06 73 67 50 85
01 45 05 72 78

L'Association

Association française de l'éclairage
17 rue de l'Amiral Hamelin
75783 Paris Cedex 16
01 45 05 72 00
afe@afe-eclairage.fr



Kit pédagogique

L'Association française de l'éclairage met à disposition de la presse, dans l'espace qui lui est dédié sur son site Internet :

- Sa **documentation** : chiffres clés de l'éclairage, fiches synthétiques, guides, explications de normes...
- Ses **Points de vue**, expertise technique de l'AFE sur un sujet (communiqué commun AFE/Ministère (Cerema) sur les relevés aériens utilisés comme outils de diagnostics d'éclairage public, les enjeux sanitaires liés à la lumière des LED...)
- Ses **communiqués de presse** : bannissement des lampes à vapeur de mercure, santé...
- Son blog, où vous pouvez découvrir des interviews, des dossiers thématiques...

www.blog.afe-eclairage.fr/

Centres Régionaux

Vous pouvez retrouver les coordonnées des centres régionaux de l'AFE et leurs prochains événements sur notre site Internet :

www.afe-eclairage.fr



Rejoignez-nous sur



@AFEclairage

